

La scolarité d'un élève dans un établissement du réseau AEFÉ est payante, quelle que soit sa nationalité.

Droits de RÉINSCRIPTION : 560.000 Ar (A régler jusqu'au 31 mars 2026)

Droits de TEST D'ENTRÉE : 175.000 Ar (élémentaire - collège – lycée) – 75.000 Ar (maternelle)

Droits d'INSCRIPTION DEFINITIVE (première inscription) : frais de première inscription (primaire : 570.000 Ar – collège : 1.100.000 Ar – lycée : 1.300.000 Ar) + 10% des frais de scolarité annuels

MONTANTS des FRAIS de SCOLARITE ANNUELS 2026 – 2027 en Ariary :

NIVEAU	FRAIS	MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES (Manuels, photocopies, autres supports) / Fournitures Maternelle	Droits d'examens	PARCOURS LINGUISTIQUES (optionnels et sur sélection de dossier)	
				SECTION EUROPÉENNE (en anglais)	DUAL DIPLOMA*
ÉCOLE					
TPS	5.000.000	300.000			
Maternelle	5.950.000	(50% à payer le 07/09/26 ; 50% à payer le 05/02/27)			
CP	6.950.000	325.000			
CE1		385.000			
CE2					
CM1		420.000			
CM2					
COLLÈGE					
6 ^{ème}	7.950.000	525.000			5.000 USD au total pendant le cursus de 3 ou 4 ans dès la 3 ^{ème} ou la 2 ^{ème}
5 ^{ème}	8.950.000				
4 ^{ème}	9.400.000		DNB : 257.000		
3 ^{ème}	9.650.000				
LYCÉE					
2 ^{nde}	11.400.000	675.000	EAF : 281.000	400.000	
1 ^{ère}	12.100.000		BAC : 526.000	400.000	
Terminale	12.500.000			(à compter de 2027)	

*Double Baccalauréat américain -High School Diploma- et français. Conditions à voir au service de la scolarité

Les remises suivantes sont consenties pour les FRAIS :

-15% pour le 3^{ème} enfant ; -50% pour le 4^{ème} enfant. La scolarité est gratuite à partir du 5^{ème} enfant.

FRAIS DIVERS :

- **Natation** : inclus dans les frais de scolarité
- **Dépôt de garantie** (des prêts de livre pour les nouveaux élèves) : 200.000 Ar

Le site de l'école primaire B2 se situe à Ambohimandra et accueille l'école maternelle et le cycle 2, du CP au CE2.

Le site B1 se situe à Ambohimandra et accueille le cycle 3, du CM1 à la 6^{ème}, le cycle 4 de la 5^{ème} à la 3^{ème} et 3 classes de 2^{nde}.

Le site B3 se situe à Ankadievo-by pass et accueille les classes du lycée en voie générale et en voie technologique STMG.

PERIODICITE :

- **Les frais de scolarité** sont Payables annuellement OU en 5 échéances :
Les 04 Septembre 2026 ; 05 Novembre 2026 ; 05 Janvier 2027 ; 05 Mars 2027 ; 05 Mai 2027.

- **Matériels pédagogiques ; Parcours linguistiques ; Frais divers :**
Au 24 Août 2026 pour les réinscriptions ; A l'inscription définitive pour les nouveaux élèves.
Les règlements doivent parvenir obligatoirement à ces dates limites.

MODALITES de PAIEMENT :

Les Frais sont payables :

- Par MVOLA avec frais de retrait au 038.28.939.69 au nom de Ecole BIRD (Transférer les références du paiement au 034.15.159.43 avec la mention : nom de l'élève et classe demandée)
- Par Chèque en Ariary libellé au nom de BIRD
- En Espèces auprès de la Comptabilité pour les montants inférieurs à un million ariary (MGA 1.000.000)
- Par Virement Bancaire
- En Espèces par versement

Pour ces deux cas, le justificatif avec les références du virement / versement doit être envoyé ou déposé auprès du Service de la Comptabilité : comptabilite@ecole-bird.mg

RIB de l'établissement :

Banque	Agence	Numéro de compte	Clé
00008	00005	21000385571	90

Nom du bénéficiaire : LES ECOLES BIRD

Nom de la Banque : BRED Madagasikara – Banque Populaire – Antaninarenina

PRESTATIONS : Afin d'aider les familles, diverses prestations sont proposées :

- **DEMI-PENSION Payable mensuellement* auprès du Service de la Comptabilité**

TARIF ANNUEL (en Ar)	2 jours par semaine	3 jours par semaine	4 jours par semaine	5 jours par semaine
PRIMAIRE	864.000	1.296.000	1.728.000	2.160.000
COLLEGE	921.600	1.382.400	1.843.200	2.300.000

*Soit 12 000 Ar par repas pour le primaire et 12 800 Ar par repas pour le collège.

Les repas non consommés avec un délai de prévenance de 48h seront déduits en fin d'échéance suivante.

Repas occasionnel : 15 000 Ar

LYCEE :

Des boxes de food-court proposent des menus, plats & snackings aux lycéens, à régler directement auprès des prestataires.

- **TRANSPORT SCOLAIRE :**

Contactez directement la Responsable pour les informations :

Mme Domoina VALISOA HARINTSIFA SCARRONE : 034.55.259.40

CAISSE DE SOLIDARITE :

Une aide, consistant en une remise ou un échelonnement de paiement, peut être accordée par une commission aux familles confrontées à une dégradation de leur situation familiale ou financière.

Renseignements auprès de la comptabilité (comptabilite@ecole-bird.mg).

BOURSE SCOLAIRE pour les enfants Français :

Les informations sont disponibles sur le site de l'Ambassade de France. Les dossiers de demande de bourses scolaires sont à retirer auprès de l'établissement – service de la scolarité.

<https://mg.diplomatie.gouv.fr/famille/bourses-scolaires-nord>